



EMPLOI SAISONNIER

AIDE-JARDINIER/AIDE-JARDINIÈRE

La Ville de Kirkland requiert les services d'une personne pour un surcroît estival d'un poste col bleu au sein du Service des travaux publics. La personne devra effectuer divers travaux comprenant l'exécution de tâches routinières, préparatoires, accessoires ou secondaires qui font partie de la spécialité de l'emploi qu'il occupe, de façon à faciliter l'exercice de son métier. Le travail s'accomplit sous surveillance générale d'une personne désignée.

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 7h30 à 11h45 et 12h15 à 15h30 (37.5 heures par semaine)
- Maximum 35 semaines à compter de l'entrée en poste

Salaire : 32.76 \$ l'heure

Principales responsabilités et tâches :

- Collabore à la préparation des sols et terreaux, au repiquage et à l'empotage des plantes et aux travaux de plantation ;
- Aide à l'entretien des plantes en effectuant divers travaux: tuteurage, taille, pinçage, recépage, binage, sarclage, arrosage et autres du même genre ;
- Creuse les trous destinés à recevoir les jeunes arbres, aide au plantage, remplit les trous, aide à la pose des tuteurs et des grillages destinés à soutenir et à protéger les arbres ;
- Aide à amender le sol et à placer de la paille ou du fumier pailleux autour des jeunes plants ;
- Aide à la coupe des arbres morts ;
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ;
- Détenir de l'expérience comme aide-jardinier ou une fonction similaire ;
- Posséder un permis de conduire classe 3, avec la mention F (les candidats/candidates qui ne le détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire) ;
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) ou une preuve d'inscription avant l'embauche (les candidats/candidates qui ne la détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire).

Habiletés requises :

- À manipuler l'outillage utilisé pour les travaux du métier ;
- À effectuer certaines opérations ou certains travaux simples du métier ;
- À faire preuve de tact et de courtoisie.

Les candidats intéressés à occuper ce poste doivent soumettre leur candidature aux ressources humaines en remplissant le formulaire de mise en candidature au lien suivant : [Emplois - Ville de Kirkland](https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois) (<https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois>)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASQUELIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.